

GLI  **GARANT**

ASSURANCE LOYERS IMPAYÉS OU GARANT ?

Se protéger contre les impayés est votre principale préoccupation en tant que propriétaire. Pour ce faire, deux options : l'assurance loyers impayés ou la caution d'un garant. Nous avons comparé les deux pour vous !

La meilleure solution à choisir, pour vous propriétaire, est la Garantie des Loyers Impayés : la plus sécurisante, pour vos revenus et pour votre bien immobilier.

Aujourd'hui, le cumul de ces deux dispositifs est possible en cas de locataires étudiants ou apprentis.



SÉCURITÉ DES REVENUS ET DU BIEN DU PROPRIÉTAIRE

GLI

 **Nous assurons la prise en charge mensuelle de vos loyers charges comprises*** en cas d'impayés, de départ prématuré ou de décès du locataire.

 **Nous prenons en charge les détériorations immobilières**, jusqu'à 10 000 € d'indemnités pour la remise en état du logement et pour les pertes pécuniaires associées à l'inoccupation du logement.

GARANT

 **Vous devez demander au garant d'assurer le paiement des loyers impayés.**

 Sa fiabilité peut être remise en cause en cas de perte de revenus, perte d'emploi ou décès. Période pendant laquelle **vous ne percevez aucun loyer.**

 **Vous n'avez aucune indemnité en cas de détériorations immobilières**, autre que le dépôt de garantie, pour la remise en état du logement ni pour les pertes pécuniaires associées.

INFO GARANT



L'engagement du garant est de 3 ans (renouvelable 2 fois). **Au delà de 3 ans il n'a plus de valeur juridique devant un tribunal.**

GLI GARANT



PROCÉDURE SIMPLIFIÉE POUR LES PROPRIÉTAIRES ET POUR LES AGENCES

GLI

 Nous prenons en charge tous les frais de contentieux et de recouvrement tout au long de la procédure (coût d'une procédure entre 3 000 et 6 000 €).

 Aucune avance de trésorerie pour vous (huissier, avocat, déménageur, serrurier).

 Nous gérons vos démarches juridiques en partenariat avec la plus importante étude de France et son réseau national d'huissiers et d'avocats.

GARANT

 Vous devez engager des frais pour poursuivre le locataire et son garant en cas d'impayés (frais d'huissier en supplément, entièrement à votre charge).

 Vous devez payer entièrement les frais liés à la procédure judiciaire (huissier, avocat, déménageur, serrurier)

 Vous gérez intégralement la procédure : rendez-vous avec l'avocat, avec l'huissier, suivi de la procédure, présentation d'un dossier à l'audience.



ASPECTS RÉGLEMENTAIRES / ADMINISTRATIFS

GLI

 Nous sécurisons votre contrat Loyers Impayés en contrôlant et analysant les dossiers de vos candidats locataires.

 Nous vérifions l'authenticité des documents fournis par le locataire.

 Nous vous simplifions la déclaration des loyers impayés directement par e-mail ou téléphone.

GARANT

 Vous devez collecter et contrôler vous-même les dossiers des candidats locataires.

 Vous devez vous assurer de l'authenticité des documents fournis par le locataire et le garant.

 Vous devez effectuer toutes les démarches juridiques auprès du locataire et du garant pour espérer percevoir les loyers dûs.



NOUS AVONS PENSÉ À VOUS !

Un guide pratique du propriétaire est mis à votre disposition pour vous accompagner de la souscription jusqu'au litige.

